

Plus que jamais, la CRÉ de l'Estrie au cœur des actions de développement!

Sherbrooke, le 16 juin 2010 - C'est aujourd'hui que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie tenait, au Delta Sherbrooke, sa cinquième assemblée générale annuelle. Le président et la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie ont présenté avec grande satisfaction le bilan des réalisations 2009-2010 aux membres du conseil d'administration et aux partenaires du milieu présents à la réunion.

« Tous les membres du conseil d'administration en témoigneront, malgré une année économiquement tourmentée, la solidarité et le dynamisme régional auront permis à la CRÉ de l'Estrie de mettre ses ressources au service de la région. Cela tant dans les investissements octroyés aux projets et aux ententes que dans le leadership requis pour que la valeur de notre milieu naturel, la qualité de vie en Estrie et la vitalité économique soient une réalité de tous les jours dans tous les coins de la région », de dire le président de CRÉ de l'Estrie, Maurice Bernier.

« Nous gérons annuellement 4 fonds qui permettent de soutenir des projets issus d'organisations du milieu. Au total, des investissements de près de 4 M\$ ont été réalisés par la CRÉ pour soutenir le développement économique social et culturel de l'Estrie. Plus que jamais, la CRÉ est au cœur des actions de développement », d'ajouter la directrice générale de l'organisation, Marie-Hélène Wolfe.

Seulement pour le Fonds de développement régional (FDR), ce sont plus de 2 300 000 \$ qui ont été accordés en subvention à 31 projets structurants, à 9 ententes spécifiques et à 6 projets d'études et recherches. Pour 2009-2010, le FDR a eu un effet de levier financier de 5,5, ce qui signifie que pour chaque dollar investi par la CRÉ, 5,50 \$ sont avancés par le milieu.

La CRÉ de l'Estrie est de plus en plus invitée à jouer un rôle majeur de concertation et de mobilisation dans plusieurs dossiers régionaux. Notons entre autres :

- les travaux réalisés par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire pour la conception du Plan régional de développement des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie (PRDIRT) et dans le cadre de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier;
- la constitution d'un comité de mobilisation pour faire de l'aéroport de Sherbrooke un bien commun régional et développer son potentiel économique;
- la poursuite des efforts en matière de réussite éducative et de persévérance scolaire.

« Chaque jour, je constate que rien, ou presque, n'échappe à l'attention de la CRÉ de l'Estrie. En effet, que ce soit les plans d'eau, la culture, l'activité agroalimentaire, l'éducation, le soutien aux entreprises, les services Internet dans les communautés rurales, les paysages, la participation des aînés, des femmes et des jeunes, bref la

majorité des grands dossiers régionaux sont traités par la CRÉ. Le défi demeure toutefois constant de dégager une vision cohérente et partagée du développement le plus approprié pour la région de l'Estrie », de souligner la directrice générale.

Le président a conclu l'assemblée générale en remerciant les élus municipaux, les directions régionales des ministères, les administrateurs des organisations sectorielles, ainsi que tous les professionnels tant du domaine privé que public qui œuvrent au quotidien au développement et à la croissance de la région.

Le rapport annuel 2009-2010 de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie est disponible sur son site web au www.creestrie.qc.ca, dans la section « Documentation » sous l'onglet « Publications ».

Nomination des représentants de la société civile au conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie

Le conseil d'administration a également profité de l'assemblée générale annuelle pour procéder à la nomination des membres de la société civile qui joindront les rangs du conseil. Ces nominations font suite au processus de consultation qui a débuté en avril dernier. Les 9 nouveaux membres sont :

- M. François Bourassa - territoire
- M. Jean-Paul Raïche - territoire
- M. Jean Lacharité - capital humain
- Mme Denise Marquis - capital humain
- M. Alexandre Blanchette - relève
- Mme Nicole Charette - social
- Mme Michèle Lavoie - culture
- M. Jacques Viens - économique
- M. Luc Compagna - économique

La durée du mandat des membres de la société civile est de deux ans. Le présent mandat prendra fin en juin 2012.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca